

Le Conseil fédéral reconnaît la nécessité d'adapter la loi sur le travail

Berne, le 15 août 2013

Communiqué

Le Conseil fédéral reconnaît la nécessité d'adapter la loi sur le travail

Le PLR soutient l'abolition d'une norme bureaucratique absurde

Au nom du Conseil fédéral, le ministre de l'économie Johann Schneider-Ammann a recommandé aujourd'hui d'adopter la modification de la loi sur le travail. La motion ([09.462](#)) déposée par le conseiller national PLR Christian Lüscher porte uniquement sur l'accès intégral des produits dans les shops des stations-service et n'impliquera aucune augmentation des heures de travail pour les employés. Le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* se prononce pour l'abolition d'une norme bureaucratique absurde.

Le 22 septembre prochain, la population suisse devra se prononcer au sujet d'un référendum inutile lancé par les syndicats et les cercles chrétiens conservateurs. En réalité, il s'agit d'étendre l'accès nocturne à l'ensemble de la gamme de produits présente dans les shops des stations-service. La motion du conseiller national PLR Christian Lüscher vise simplement à abolir une absurdité bureaucratique.

L'extension des heures d'ouvertures n'est donc pas au centre du débat. Le Conseil fédéral ainsi que le *PLR.Les Libéraux-Radicaux* rejettent catégoriquement le référendum, en soutenant qu'il est absurde d'interdire la vente de certains produits (par ex. des pizzas surgelées, de la saucisse à rôtir, des journaux) alors qu'une station-service est ouverte. L'adoption de la modification de la loi s'inscrit dans une volonté de satisfaction des besoins actuels de la société – **par amour de la Suisse.**

Contacts:

• Christian Lüscher, conseiller national, 079 355 37 52
• Pia Guggenbühl, cheffe de la communication, 079 566 60 10
• Aurélie Haenni, porte-parole romande, 079 315 78 48